

EXCEPTIONNEL

Le 29 Juin 2020



Du 20 au 23 Décembre inclus

Le Dimanche 20 Décembre : dans un Théâtre du Châtelet rénové, nous découvrirons l'extraordinaire comédie musicale *42^{ème} Rue* dans la lignée des productions légendaires qui nous avaient enthousiasmés comme *Singin' in the Rain* ou *My Fair Lady*

Lundi 21 Décembre : **A L'ETUDE** : nous assisterions à l'Opéra-Bastille à *La Bayadère*, le grand ballet romantique dans la mise en scène fastueuse de Rudolf Noureev

Ou Soirée libre

Mardi 22 Décembre : Retour à la Philharmonie de Paris pour applaudir le concert-événement qu'est la Symphonie *des Mille* de Gustav Mahler, pour 7 solistes, 2 chœurs, chœurs d'enfants, orgue et grand Orchestre sous la direction de Daniel Harding

La réalisation de ce voyage que vous attendez tous à pareille époque est EN COURS D'ÉLABORATION. Vous comprendrez donc qu'il pourrait être remis en cause si les conditions sanitaires l'imposaient ou que l'interprétation des œuvres devaient être impactées par les mesures nécessaires car nous ne souhaitons pas vous offrir des spectacles au rabais. Pour autant, LYRIA vous propose de vous inscrire **DES MAINTENANT** afin de bloquer les places pour ces spectacles très demandés. En cas d'annulation **de sa part**, comme nous l'avons fait pour les prestations non assurées pendant la période de confinement, LYRIA vous remboursera.

Coût du déplacement (en cours d'évaluation) : entre **750 et 800 €** en chambre Double.
Supplément Single : **150 €**. Si les places de la Bayadère n'étaient pas disponibles, le coût serait rabaisé d'environ 100 €.

Comprenant :

Le Transport A/R en TGV 2^{ème} Classe ou par autocar (en cas de « conflits sociaux »)
3 Nuits d'Hôtel et 3 petits-déjeuners à l'Hôtel Terminus Gare de Lyon Diderot *** (Face à la Gare), Les places de 1^{ère} catégorie pour les spectacles (Parterre pour le Châtelet ; 1^{er} Balcon à la Philharmonie.)

l'Assurance-Annulation MAIF ***non valable en cas de renoncement pour convenances personnelles***, la plaquette-Programme LYRIA.

Ne comprenant pas :

Les repas, les programmes des théâtres, les transports en commun à Paris (Métro, Bus, etc...), le téléphone et les consommations à l'hôtel y compris au Mini Bar de la Chambre à régler directement à la Réception.

REPONSE IMPERATIVE PAR RETOUR

✂.....**BON D'INSCRIPTION PARIS 20/23 Décembre 2020**.....✂

Je soussigné NOM.....PRENOMTEL (portable si possible)

RESERVE.....X Forfaits en Chambre DOUBLE SINGLE

Verse un acompte deX **200 €** établi au nom de LYRIA et à faire parvenir chez Mme FROMAGET 3 Rue du Chêne 74000 ANNECY.

Le Solde devra parvenir au Secrétariat pour le 1er Décembre. Possibilité de solder progressivement (sur demande) en 2 ou plusieurs versements.

Ce solde (non l'acompte) pourra être prélevé pour les adhérents concernés sur leurs avoirs disponibles à la suite des annulations des voyages à Nice et Bregenz

Je déclare reconnaître que l'Assurance Annulation ne valide pas les renoncements pour convenances personnelles.

J'accepte que le solde de mon voyage soit prélevé sur mon avoir disponible.

A.....Le.....

Signature